



Le 29 mai 2017

Des habitants du quartier de la Vigne 2,
des Landelles et des Hameaux de la Forêt
35235 THORIGNE FOUILLARD

Madame la Maire
35235 THORIGNE FOUILLARD

Madame la Maire,

Nous sommes heureux que le problème de la cohabitation entre les zones d'habitation et les zones de culture utilisant des pesticides à Thorigné-Fouillard ait été posé publiquement au cours de la réunion du 26 avril.

Nous avons reçu le compte-rendu de cette réunion ; ce compte-rendu, auquel nous aurions aimé être associés, reprend bien ce que nous demandons, mais ne reprend pas pourquoi nous le demandons. En effet, au cours de la réunion, nous avons expliqué les raisons de nos craintes (perturbateurs endocriniens...); nous avons demandé pourquoi ce qui est dangereux pour l'agriculteur ne le serait pas pour l'habitant.

Vous notez, « concernant les riverains, l'inquiétude de ceux-ci à proximité des champs cultivés ou des cultures du fait de la volatilité des molécules des produits pulvérisés, et qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune réglementation pour protéger les riverains ». Est-ce pour autant qu'il faut laisser la situation en l'état ? En tant que Maire, n'êtes-vous pas garante de la santé de vos administrés ? Il ne suffit pas de nous expliquer que d'un côté, tout ce que font les agriculteurs est légal, contrôlé etc., et que d'un autre côté, vous n'avez aucun pouvoir de faire bouger les choses.

Vous-même avez incité les particuliers à ne plus utiliser de pesticides dans leur jardin. Les agriculteurs sont-ils des particuliers ?

Au passage, nous notons la responsabilité de la municipalité qui a acheté les terrains aux agriculteurs, construit les lotissements, et n'a pas mis en œuvre des mesures pour prévenir les problèmes de santé publique que nous rencontrons aujourd'hui (par exemple en construisant une véritable protection (butte + haie convenable) ou en exigeant une agriculture sans pesticide à proximité des habitations).

Nous observons que toutes nos propositions sont refusées (SMS, manche à air, ZNT) comme impossibles à mettre en œuvre ici à Thorigné-Fouillard, alors que nous savons qu'elles commencent de se mettre en place dans d'autres lieux ; par exemple, la charte signée le 20 mars en Corrèze entre les pomiculteurs et les associations de riverains.

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28677-charte-pomiculteurs-riverains.pdf>

Que craindre d'une manche à air ? C'est un juge de paix, une source de transparence que personne ne peut craindre s'il respecte les règles. Ecrire que « les agriculteurs ont leurs repères pour évaluer la force du vent » est bien insuffisant pour entraîner notre confiance.

Quant aux actions que vous préconisez, sans que nous les refusions, elles ne nous apparaissent pas à la hauteur du problème posé :

- Il ne s'agit pas seulement de la Zac de la Vigne, mais de tous les quartiers jouxtant les champs et vergers.
- Les haies plantées ou regarnies (à condition qu'elles soient suffisantes en épaisseur, hauteur, densité...) : nous souhaitons être associés à leur définition, mais elles ne seront efficaces que dans quelques années ; nos jeunes enfants d'aujourd'hui seront devenus des adolescents !
- L'information que vous proposez, ne vise pas à réduire ou supprimer le danger que représentent les pesticides, mais seulement à interdire aux enfants de s'en approcher ! Vous confirmez là la dangerosité de ces produits.

Concrètement, vous ne proposez aucune mesure positive et à effet immédiat.


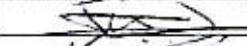






Pour notre part, nous souhaitons continuer le débat en invitant aussi des paysans pratiquant l'agriculture biologique, au-delà de ce que semble représenter la Chambre d'Agriculture ; la soirée du 13 juin à la Médiathèque en sera l'occasion.

Nous vous invitons à y participer ; nous allons aussi inviter les agriculteurs présents le 26 avril. Nous sommes convaincus que, agriculteurs et habitants, peuvent trouver ensemble des solutions pour mieux vivre ensemble, à condition pour chacun de faire un pas en avant. Vous trouverez ci-joint le flyer de présentation.

Nous souhaitons aussi que toute la population thoréfoléenne soit informée de manière objective de nos points de vue réciproques au travers de l'AMI.

Nous vous prions, Madame la Maire, d'agréer nos salutations respectueuses.

Les habitants thoréfoléens du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest.

Mathieu SCHMITT	18, rue des charrons	
Christophe TURMEL	21, rue des lavandières	
Sebastien KERNIVINEN	25, rue des dentellières	
Laurence LOREE	15, rue des lavandières	
Marion DAVOUST	Rue Marie Tromel	
Marcelle TRAVERS	59 rue Lariboisière	
Florence BABET	6, avenue A. Renoir	
Michel Plantard	12, rue Voltaire	

Les pesticides à notre porte ...

Que faire pour protéger la santé des habitants ?

Réfléchissons ensemble pour agir à Thorigné Fouillard

Mardi

13 juin

2017 à 20h,

Médiathèque

de

THORIGNE-

FOUILLARD

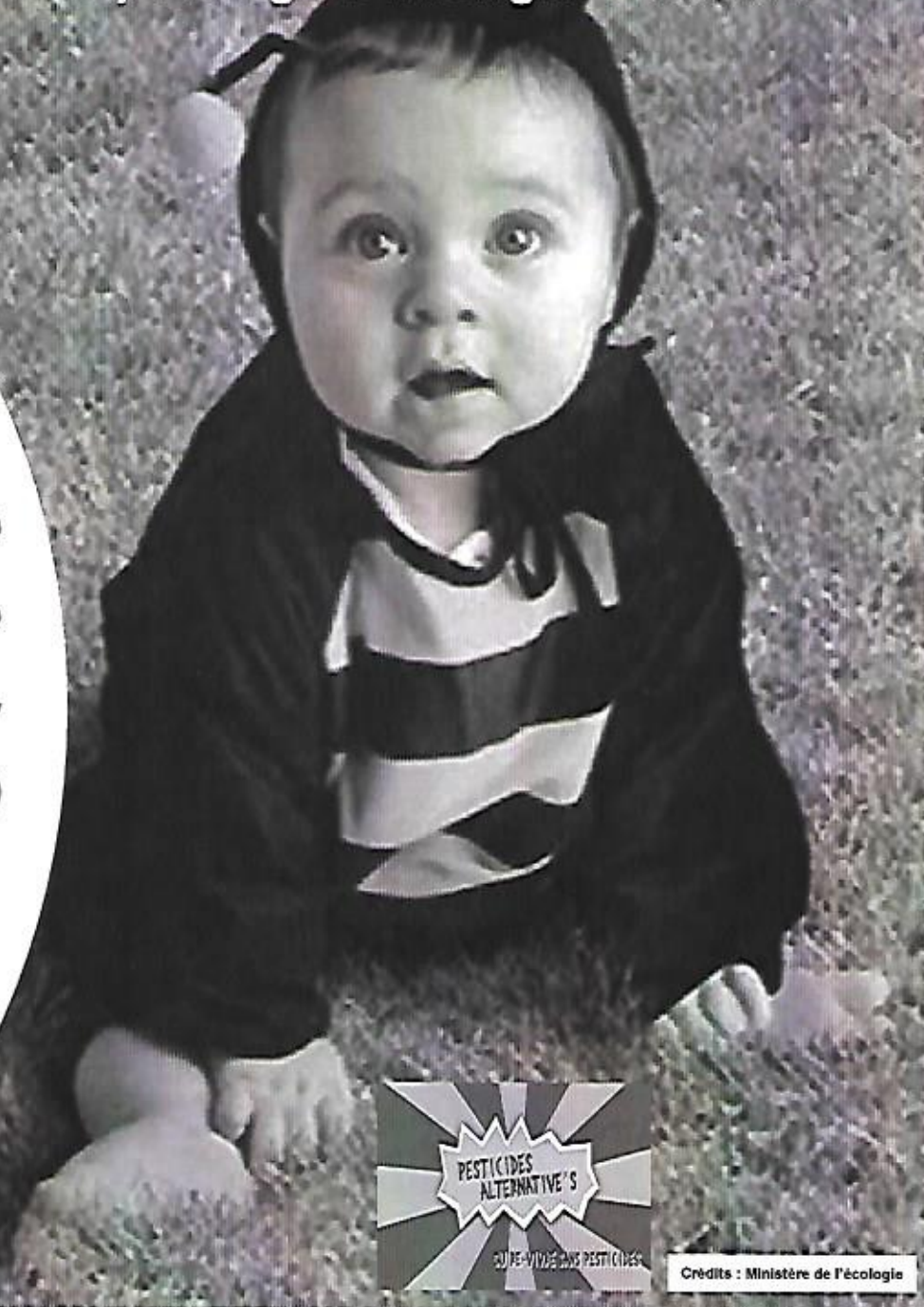
Ciné / débat

avec témoignages

d'habitants, de paysans

bio, de victimes

des pesticides.



Crédits : Ministère de l'écologie

avec la diffusion du film Pesticides Alternative'S, réalisé par le Réseau Education à l'Environnement du Pays de Fougères, en partenariat avec Zoom Production, sur la valorisation de démarches éducatives, agricoles, en jardinage... sur le Pays de Fougères. **Avec la participation de Ludovic Juignet, animateur Familles Actives au Centre Social.**

Ouvert à tous, participation libre - Renseignements au 06 73 19 56 07



Centre Social
FOUGÈRES
FAMILLES ACTIVES AU CENTRE SOCIAL

Organisé par

Les habitants des quartiers Landelles, La Vigne 2 et les hameaux de la Forêt de la commune de Thorigné-Fouillard

Soutenu par

